



Syndicat National des Personnels de la Communication et de l'Audiovisuel

Projet TEMPO, c'est non Préavis de grève pour le 4 septembre

Le 5 juillet 2022, la présidente de France Télévisions, une fois de plus, a contourné les instances représentatives du personnel. Elle a annoncé sans prévenir sa décision : le lancement de la réforme baptisée «Tempo». Des salariés sont toujours en état de sidération, attachés qu'ils sont à une certaine vision du Service Public.

«Tempo» est un projet de régionalisation *low cost*. Alors que certains d'entre nous défendent des chaînes régionales de plein exercice, la présidente propose un projet politique dicté par la tutelle : supprimer les éditions nationales de France 3 et inverser le modèle de manière fallacieuse, sans réel projet éditorial.

Ce qui s'annonce comme un naufrage éditorial est doublé d'une trahison sociale.

L'abandon de l'information nationale et internationale sur France 3 n'est hélas que le prolongement d'« Info 2015 » si destructeur et qui laisse tellement de traces chez les salariés de la rédaction nationale. Nous n'avons cessé de le dénoncer depuis dix ans : la fusion des rédactions nationales portait en elle la fin des éditions nationales de France 3. Face aux dénégations et mensonges des directions successives, nous avons eu raison de combattre ce projet jusqu'au bout.

Mais la direction de France Télévisions n'a rien voulu entendre, est restée sourde aux nombreuses alertes lancées par l'ensemble des syndicats, indifférente aux rapports alarmants des experts sur les risques psycho-sociaux liés à "Tempo" et insensible à l'angoisse des salariés.

Le lancement de "Tempo" est toujours prévu pour ce 4 septembre.

La CGC demande :

- 1- L'abandon du projet "Tempo" ou a minima son report de plusieurs mois ;
- 2- Le développement d'un projet éditorial ambitieux pour les journaux nationaux de France 3, en respectant l'articulation actuelle des tranches d'information "Local / Régional / National / International".
- 3- Pour soutenir un projet ambitieux d'information de service public, la direction doit veiller à préserver la santé des salariés qui y concourent, et donc mettre fin aux suppressions de postes et à la précarisation des services. Le niveau d'ETP (équivalent temps plein) doit être revu à la hausse pour compenser les suppressions de postes de ces dernières années.

Pour faire aboutir ces revendications, la CGC appelle donc l'ensemble des salariés du Siège à cesser le travail pour une durée de 24 heures, à partir du 4 septembre 2023 à 0h00.

Paris, le 29 août 2023

Pour le SNPCA-CGC
Jacques Larose

Pour la direction

Reçu en mains propres
le 29 Août 2023
Avec les Reboires d'usage